

**Annexe 4e : calendrier de mise en oeuvre des mesures statutaires PPCR par corps**

Corps \ Mesures	Revalorisations indiciaires additionnelles au transfert primes points	Avancement d'échelon à cadence unique	Modifications de l'architecture et de l'échelonnement des corps		Changement des règles de classement suite à nomination	Changement des règles de promouvabilité de promotion de grade	Changement des règles de classement suite à promotion de grade
			Reclassement PPCR de tous les agents du corps dans les nouvelles grilles indiciaires	Modification du nombre de grades			
<b>CTSSAE</b>	Au 1er janvier 2019	Déjà en vigueur	Au 1er février 2019	Oui (corps à deux grades, mais le premier grade est divisé en deux classes)	Au 1er février 2019	À compter du tableau d'avancement 2019 pour le TA CTSSS	À compter du tableau d'avancement 2019 pour le TA CTSSS
<b>ASSAE</b>	Au 1er janvier 2019	Déjà en vigueur	Au 1er février 2019	Oui (corps à deux grades, mais le premier grade est divisé en deux classes)	Au 1er février 2019	<b>Oui</b> pour l'accès au second grade relevant du décret n° 2017-1050 à compter du tableau d'avancement 2019. <b>Non</b> pour l'accès au grade d'ASSAE principal relevant du décret n°2016-584.	À compter du tableau d'avancement 2019 pour le TA relevant du décret n°2017-1050